

Point de situation dans la Haute-Vienne

Evolution de l'implantation du moustique tigre dans la Haute-Vienne

Depuis 2020, la Haute-Vienne est classée en **département colonisé**, du fait d'une **implantation confirmée sur les communes de Saint Yrieix la Perche** en août 2020 et **Le Palais sur Vienne** en septembre 2022 et tout récemment sur la commune de **Limoges**, en **avril 2023**.



Statut des communes en 2022

-  Colonisée par *Ae. albopictus* en 2022
-  Détection ponctuelle d'*Ae. albopictus* avant 2022
-  Colonisée par *Ae. albopictus* avant 2022
-  Non colonisée par *Ae. albopictus*

**CARTE HISTORIQUE DE COLONISATION DU DEPARTEMENT PAR AEDES ALBOPICTUS
(SOURCES : SI-LAV, ALTOPICTUS/QUALYSE/LDA23)**

Situation épidémiologique 2020-2022 dans le département de la Haute-Vienne (source : Santé Publique France).

L'ARS surveille, avec Santé Publique France, les cas humains de dengue, chikungunya et Zika (via le système de déclaration obligatoire) sont qualifiés **d'arboviroses**. Très nuisant, le moustique tigre d'origine asiatique peut être vecteur de ces virus.

Le moustique tigre n'est pas, en lui-même, porteur du virus mais il en est un vecteur potentiel ; Il n'existe pas de vaccin à ce jour.

Dans le département de la Haute-Vienne, depuis 2020, **5 cas d'arboviroses ont été signalés (2 en 2020 ; 1 en 2021 et 1 en 2022 + 1 cas autochtone de passage en 87 en 2022)**. Ces cas ont donné lieu à **des enquêtes entomologiques** autour des lieux fréquentés par ces patients. La présence du moustique n'ayant pas été constatée sur ces sites investigués, aucun traitement de lutte anti-vectorielle n'a été mis en œuvre.

L'année 2020 était la première année où des cas d'arboviroses étaient déclarés dans le département. Jusqu'en 2019, le risque était considéré comme nul en raison de l'absence de présence du moustique sur le territoire 87.

Comme elle l'a fait depuis 2020, l'ARS assurera au printemps 2023 **l'information et la sensibilisation des praticiens déclarants** potentiels du département (médecins généralistes et hospitaliers, pédiatres et laboratoires de biologie médicale).

Le nombre de cas importé est toujours fortement corrélé à la situation épidémique dans le monde et peut varier de manière importante d'une année sur l'autre. **En Nouvelle-Aquitaine, du 1^{er} mai au 30 novembre 2022, 33 cas importés d'arboviroses** ont été déclarés à l'ARS.

Organisation de la surveillance du moustique tigre et des cas d'arboviroses dans la Haute-Vienne

L'ARS assure également la surveillance du moustique tigre et les démoustications autour des cas humains si nécessaire. Dans le territoire de la Haute-Vienne, **Altopictus, Qualyse et LDA 23 sont les opérateurs privés en charge de cette mission** de surveillance du moustique et de réalisation des enquêtes et traitements parfois nécessaires autour des cas, dans le cadre d'un marché public passé avec l'ARS.

En Haute-Vienne, la surveillance en 2022 s'est traduite par le déploiement d'un **réseau de surveillance de 27 pièges pondoirs** par ces opérateurs pendant la saison active du moustique, allant de mai à novembre. Pour la saison 2023, **30 pièges** seront positionnés sur les sites suivants :

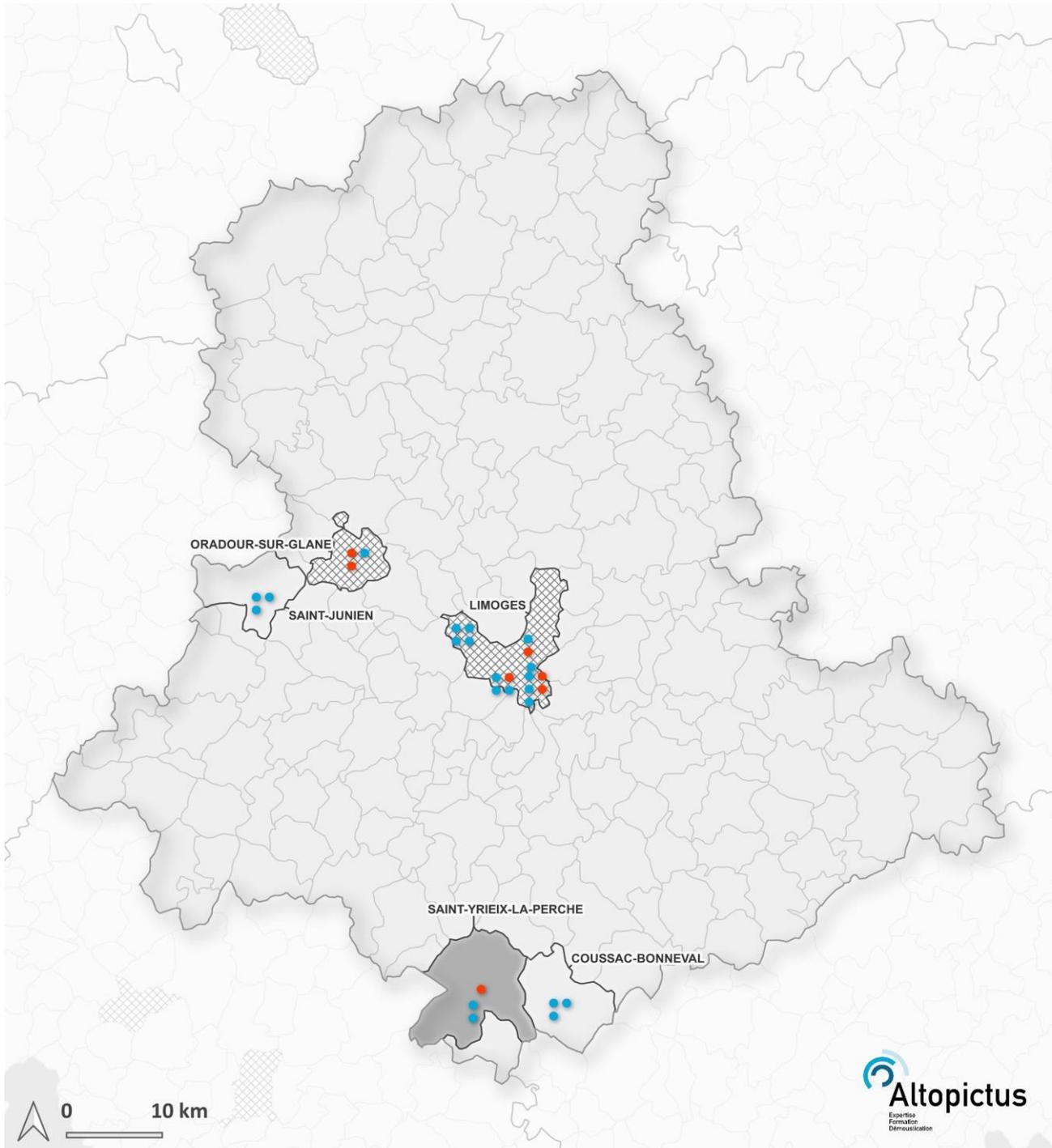
- **6 communes** : Limoges, Saint-Yrieix-La-Perche, Coussac Bonneval, Saint-Junien, Oradour-sur-Glane et Le Vigen,

- **4 établissements de santé disposant d'un service d'urgence** (sites sensibles) : CHU de Limoges, polyclinique de Limoges (site de Chénieux), CH de Saint-Junien et CH de Saint-Yrieix-La-Perche.

- **1 point d'entrée du territoire au sens du RSI** (Règlement Sanitaire International) du département : l'aéroport de Limoges-Bellegarde (3 pièges).

- **1 site touristique (le plus fréquenté du département)** : le centre de la mémoire et le village martyr d'Oradour-sur-Glane.

Situation et lutte contre le moustique tigre Dans la Haute-Vienne

Statut des communes

-  Non colonisée par *Ae. albopictus*
-  Détection ponctuelle d'*Ae. albopictus*
-  Colonisée par *Ae. albopictus*
-  Surveillée par pièges pondoirs

Résultats des relevés de pièges

-  Piège toujours négatif en 2022
-  Piège au moins une fois positif en 2022
-  Piège sans aucun résultat en 2022

CARTE : RÉSULTAT DE LA SURVEILLANCE PAR PIÈGES PONDOIRS EN 2022 DANS LE DÉPARTEMENT
(SOURCES : QUALYSE ET LDA23 - RÉALISATION : ALTOPICTUS)

La surveillance du moustique est également réalisée grâce au dispositif **de veille citoyenne** (<https://signalement-moustique.anses.fr/>). En Haute-Vienne, **24 signalements de particuliers** ont été investigués de 2020 à 2022.

En 2022, 7 enquêtes ont été réalisées à la suite soit de ces signalements soit suite à la positivité d'un piège sur les communes de **Saint Yrieix La Perche, d'Oradour-sur-Glane, de Limoges et du Palais sur Vienne**.

À la suite de ces enquêtes, **grâce aux signalements citoyens**, les communes de Saint Yrieix La Perche et du Palais sur Vienne ont pu être classées comme colonisées par *Aedes albopictus* (moustique tigre). Il est donc essentiel que la promotion de la plateforme de signalement moustique se poursuive et s'intensifie sur le territoire du 87.

- Depuis 2021, plusieurs actions financées par l'ARS ont été mises en place dans les communes suivantes :
 - *sur le territoire de la communauté de communes du pays de Saint Yrieix :*
 - Formation de référents communaux sur la communauté de communes par l'opérateur Altopictus (2021),
 - Réunion de sensibilisation des élus de la communauté de communes du pays de Saint Yrieix (2021),
 - Réalisation d'un porte à porte chez les citoyens habitants le quartier infesté par le moustique tigre en binôme Altopictus/référent communal de la commune de Saint Yrieix La Perche pour donner les gestes de prévention et de lutte contre le moustique (2021),
 - Intervention et accompagnement de la collectivité par la FREDON NA pour la mise en œuvre d'actions sur le territoire de la communauté de communes pour la saison 2022. Ce territoire doté d'un contrat local de santé a inclus dans celui-ci une fiche relative à la lutte contre ce moustique.
 - *Sur la commune d'Oradour sur Glane :*
 - Réunion de sensibilisation pour la population de la commune, des agents communaux et gestionnaires du centre de la mémoire (2022).
- Pour 2023, plusieurs actions sont d'ores et déjà programmées :
 - *Sur la commune de Limoges :*
 - Formation de référents communaux,
 - Réalisation de porte à porte suite à 2 signalements positifs fin 2022 (un piège positif et un signalement citoyen) dans deux quartiers distincts, en binôme avec Altopictus et les référents formés.
 - *Sur la commune du Palais sur Vienne :*
 - Formation de référents communaux,
 - Accompagnement de la collectivité par la FREDON NA pour la mise en œuvre d'actions sur le territoire de la communauté de communes pour la saison 2023.
 - *Sur la commune de Saint Yrieix La Perche et la communauté de communes du pays de Saint Yrieix :*
 - Formation LAV (Lutte Anti-Vectorielle) au Centre Hospitalier de Saint-Yrieix-la-Perche par l'opérateur Altopictus,
 - Formation de référents intercommunaux supplémentaires pour la communauté de communes,
 - Réunion de sensibilisation du grand public de la communauté de communes.
 - *Sur la commune d'Oradour sur Glane :*
 - Formation de référents communaux.

Situation et lutte contre le moustique tigre Dans la Haute-Vienne



Chiffres clés 2022 sur les enjeux et la situation dans la Haute-Vienne

Surveillance du moustique dans la Haute-Vienne en 2022 :

- **27 pièges pondoires** répartis sur le département
- **9 signalements citoyens** reçus et expertisés grâce à la surveillance citoyenne
- **7 enquêtes de primo infestations** réalisées sur les communes de Limoges, du Palais-sur-Vienne et d'Oradour sur Glane suite aux signalements positifs (pièges et citoyens)
- **1 nouvelle commune colonisée en 2022 : Le Palais sur Vienne**

Surveillance épidémiologique dans la Haute-Vienne en 2022 :

- **1 cas importé** d'arbovirose déclaré + **1 cas autochtone** d'arbovirose **de passage dans le 87**,
- **5 enquêtes** réalisées sur les lieux fréquentés par les cas, n'ayant pas révélé la présence du moustique et donc n'ayant pas nécessité de traitement.

Perspectives 2023 :

- Maintien de la surveillance du moustique sur le département 87 avec un réseau de 30 pièges pondoires;
- Actions de mobilisation sociale avec plusieurs types d'actions programmées ou à programmer:
 - à Limoges, au Palais sur Vienne, à Saint Yrieix la Perche, des portes à portes ou des réunions publiques se tiendront pour sensibiliser la population aux gestes de prévention et de lutte contre le moustique tigre.
- Sensibilisation du Centre hospitalier de Saint Yrieix La Perche à ce nouveau risque émergent de la LAV.
- Poursuivre la promotion de la plateforme signalement moustique notamment par le biais des communes non infestées à ce jour, l'objectif étant d'inviter la population de ces communes à signaler la présence du moustique dès suspicion.

Contact presse

Agence régionale de santé
Nouvelle-Aquitaine

06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr

